



Problème de tache sur carrelage neuf

Par **rose du 33**, le **15/09/2011** à **23:51**

Bonjour à tous,

On vient de poser un carrelage cérame teinté dans la masse soit disant classé haut de gamme. Prix sans remise 38 €, on l'a eu 40 % moins cher.

Dès l'entrée dans la maison on constate une présence de taches bien éparpillées mais qui ne sont pas, pour autant, choquantes. On s'est dit : ce n'est pas grave, ça va partir avec le temps , il ne peut s'agir que du reste de joint. Cerise sur le gâteau, ma fille a renversé de l'orangina sur ce même carrelage, une énorme tache apparaît alors qu'on a tout de suite nettoyé avec de l'eau claire. Depuis on constate que toutes les boissons gazeuses renversées accidentellement par les enfants (sauce tomate) laissent des taches qui ne partent pas malgré l'utilisation du "filaps87", détergent dégraissant et détachant destiné en particulier pour ce type de carrelage.

Si vous pensez avoir une solution à ce problème, merci de nous en informer.

Cependant, est-il possible de se retourner contre le vendeur de carrelage ?

Cordialement.